

ÉDITION 2019
ROUEN | 27 & 28 JUIN

—
ON PIGE
MIEUX
ENSEMBLE!
—

Les 48 H de la PIGE

DEMANDEZ
LE PROGRAMME !

P8

RETOUR SUR
LES TREMPLINS 2018

P10

JOUER
COLLECTIF

P18

L'ÉDUCATION
AUX MÉDIAS

P22

PROFESSION : PIGISTE



SOMMAIRE

L'association Profession : Pigiste
7

Les 48H de la Pige : demandez le programme !
8

Retour sur les tremplins
10

Charte des bonnes pratiques
13

Pigistes, combien sommes-nous ?
17

Jouer collectif
18

Le pigiste de presse écrite est aussi un auteur !
20

L'éducation aux médias, une nouvelle piste à explorer
22

Podcast : chercher sa voix
23

Comment venir aux 48H de la Pige ?
26

Que faire à Rouen ?
29

ÉDITO

On pige mieux ensemble !

« Vive l'esprit des 48H de la Pige ! » En février, lors d'un week-end normand de préparation de l'édition 2019 des 48H, les pigistes engagé.e.s bénévolement dans l'équipe d'organisation de l'événement n'ont cessé de répéter cette phrase. Promis juré, nous ne les avons pas forcé.e.s ! Si depuis la première édition en 2011 les membres de l'association aux rênes des 48H ont alterné au gré de leurs disponibilités et de leur évolution professionnelle ou personnelle, toutes et tous sont venus après avoir apprécié comme participant.e l'une des éditions de ces deux jours de rencontres et d'échanges.

C'est cet esprit collectif que nous vous proposons de mettre en avant cette année : au fil des envies de sujets ou des difficultés auprès d'employeurs indélicats, des journalistes pigistes se réunissent. Sous forme de collectifs recréant des mini-rédactions, où échanger des idées, des tuyaux, des contacts. Au sein de médias, pour monter des actions collectives et défendre leurs droits. En lien avec les syndicats ou en se rassemblant pour rapporter sur les réseaux sociaux des situations pour le moins intenable. Et bien sûr aussi au sein de Profession : Pigiste. Notre groupe Facebook regroupe désormais plus de 4 500 pigistes, il est actif quotidiennement et permet de faire circuler des informations importantes ou tout simplement de discuter. Nous organisons aussi des Apéros pigistes dans plusieurs villes. Fin 2018, nous avons appelé avec le soutien du SNJ, du SNJ-CGT et de la CFDT Journalistes à ce que les pigistes bénéficient aussi de la prime promise par Emmanuel Macron suite à la mobilisation des gilets jaunes. Sur notre nouveau site internet, vous trouverez un Abécédaire des droits des journalistes pigistes. Tout au long de l'année, nous participons à des conférences, ateliers, assises, réunions, apéros pour faire connaître et mieux respecter les droits des journalistes pigistes. Des initiatives comme le forum [Piges] permettent par ailleurs d'échanger des points de vue et d'obtenir en un temps record des infos pointues... Bref, tout cela pour mieux piger dans tous les sens du terme.

Après une édition riche en cannelés (comprenez qui pourra) au bord de la Garonne en 2018, nous voici cette année sur les rives de la Seine, les 27 et 28 juin 2019. Vous y retrouverez certains ateliers classiques (comme « bien démarrer à la pige »), d'autres nouveaux et des plénières. Pour la quatrième année consécutive, des rédacteurs et rédactrices en chef seront là pour expliquer comment ils et elles travaillent avec les journalistes pigistes et quels sont leurs besoins, ainsi que pour décortiquer des synopsis voire acheter des sujets. Enfin, comme l'an dernier, un speed-dating sera organisé pour permettre aux photographes d'échanger des envies de reportages avec des rédacteurs et des rédactrices. Bref : le collectif, toujours le collectif !



**Lucie TOURETTE
& Bénédicte WEISS**

*Coprésidentes
de Profession : Pigiste*

LA SANTÉ AU TRAVAIL



JOURNALISTES PIGISTES,

Le CMB vous accompagne pour votre médecine du travail
et la prévention des risques professionnels.



La visite médicale est obligatoire.

Vous pouvez demander un bon de prise
en charge à [**pigiste@cmb.asso.fr**](mailto:pigiste@cmb.asso.fr)

Géolocalisez votre centre le plus proche
sur notre site internet.



**L'ONDE
PORTEUSE**

FORMATION PROFESSIONNELLE

Journalisme - Radio
Podcast - Écritures numériques

**Renforcez vos compétences
auprès de formateurs qualifiés,
dans un environnement technique
de qualité professionnelle**

-
Formations de 16 à 168h
Prise en charge possible par
OPCO ou Pôle Emploi

-
L'Onde Porteuse est un
organisme de formation
référéncé Data Dock installé
à Clermont-Ferrand.

-
Contactez-nous, nous étudierons
ensemble le financement
de votre prochaine formation :

helene@londeporteuse.fr

06 48 62 79 81

londeporteuse.fr

 **Datadock**



LA PROTECTION SOCIALE PROFESSIONNELLE
Culture • Communication • Médias



Erwan Floch

Professionnels de la presse Nous protégeons vos talents

Audiens est le partenaire au quotidien de tous les professionnels de la culture et de la création. Sa vocation : protéger les personnes tout au long de la vie, faciliter le quotidien, offrir des solutions innovantes, adaptées aux métiers et spécificités des professions.

La protection sociale professionnelle est une création continue

- Retraite complémentaire Agirc-Arrco
- Assurance de personnes
- Assurance de biens
- Accompagnement solidaire et social
- Médical et prévention santé
- Congés spectacles
- Services aux professions

www.audiens.org



PROFESSION : PIGISTE

PROFESSION : PIGISTE EST UNE ASSOCIATION LOI 1901 DONT L'OBJECTIF EST DE CRÉER DES LIENS POUR FÉDÉRER, AIDER ET DÉFENDRE LES PIGISTES. CRÉÉE EN 2000, ELLE REGROUPE PRÈS DE 400 ADHÉRENTS, DES JOURNALISTES INDÉPENDANTS DE LA FRANCE ENTIÈRE ET QUELQUES JOURNALISTES FRANÇAIS EXERÇANT À L'ÉTRANGER. ELLE EST OUVERTE AUX PIGISTES QUEL QUE SOIT LEUR SUPPORT D'EXERCICE (PRESSE, AUDIOVISUEL, WEB...).

Lieu de rencontre, d'information, de formation et de réflexion, l'association Profession : Pigiste veut **revaloriser** l'image de marque des journalistes pigistes, faire avancer les débats et faire entendre leur voix via la mise en place des actions suivantes.

FÉDÉRER les journalistes pigistes de tous types de presse (écrite, web, audiovisuelle et autres) pour **faire reconnaître, appliquer et défendre leurs droits** moraux, intellectuels, patrimoniaux, juridiques, sociaux, fiscaux et assimilés, tels que définis par le Code du Travail, la Convention Collective Nationale des Journalistes, le Code de la Propriété Intellectuelle et tous textes officiels en vigueur et à venir. **Lutter** contre la précarisation croissante des journalistes pigistes. Susciter et favoriser **toute action de solidarité** entre journalistes pigistes dans l'exercice de leur profession.

SE RÉUNIR ET ÉCHANGER. Elle encourage à entrer en contact avec les journalistes permanents de la même entreprise ou du même groupe de presse, à contacter les délégués du personnel et les délégués syndicaux lorsqu'il y en a pour mettre les choses à plat et se demander à quel niveau il faut agir, partager ses connaissances et ses expériences (bonnes ou mauvaises).

Se rencontrer par ville : elle a mis en place les « Apéros pigistes » à Paris, Lyon et Strasbourg notamment.

S'OUVRIRE AUX AUTRES MÉTIERS DU JOURNALISME. Les pigistes participent aux évolutions de leur profession et il est tout naturel qu'ils et elles se rapprochent des professionnels qui jouent un rôle essentiel dans les nouveaux médias : développeurs web, graphistes, designers... Ces derniers peuvent adhérer à Profession : Pigiste. L'association organise des événements pour œuvrer au rapprochement de ces professions, comme les 48H de la Pige.

INFORMER les journalistes pigistes : elle diffuse des informations sur les droits et les devoirs des journalistes : loi Cressard (loi n° 74-630 du 4 juillet 1974 reprise dans l'article L.7112-1 du Code du Travail sur la présomption de contrat de travail pour les journalistes), Code du Travail, Convention Collective Nationale des Journalistes...

FORMER les journalistes pigistes : l'association informe les pigistes sur les formations existantes et défend leur droit à la formation, en lien avec les partenaires sociaux et les organismes de formation.

PROFESSION : PIGISTE

ASSOCIATION CRÉÉE LE 17 MARS 2000, DONT LES MEMBRES SONT PIGISTES ET BÉNÉVOLES



ROMPT L'ISOLEMENT DES PIGISTES

en leur permettant de se rencontrer lors des apéros à Paris et en région au fil de l'année



Aide les pigistes à mieux **CONNAÎTRE ET DÉFENDRE LEURS DROITS**

Organise les 48H de la Pige en juin, moment de rencontres, de formations, d'ateliers et de débats sur l'avenir de la profession et du statut de journaliste

LES 48H DE LA PIGE

AIDE LES PIGISTES À SE RAPPELER QU'ILS ONT **DU TALENT**



Plein de gens sympas et une grande dose de **BONNE HUMEUR**



Les 48 H de la PIGE

DEMANDEZ LE PROGRAMME !

• JEUDI 27 JUIN •

9H - 10H30 Accueil
petit-déjeuner et inscription
des participants

10H30 - 11H Ouverture en plénière
Mot de bienvenue

11H - 13H : LES ATELIERS DU MATIN

**Atelier 1 | Bien démarrer à
la pige en faisant valoir ses
droits**

Anne Bidault et Émilie Gillet,
journalistes pigistes

**Atelier 2 | Faire fructifier ses
piges en faisant valoir ses
droits**

Elise Descamps et Eric Delon,
journalistes pigistes

**Atelier 3 | S'organiser pour
mieux gérer le stress**

Marianne Rigaux et Richard
Benguigui, journalistes pigistes

**Atelier 4 | Créer ou intégrer
un collectif**

Jacques Duplessy (collectif
ExtraMuros) et Camille Millerand
(collectif 2026)

**Atelier 5 | Écrire un livre,
négociateur avec un éditeur**

Leïla Minano (collectif YouPress)
et Marjolaine Koch (collectif
ExtraMuros)

**Atelier 6 | Protéger ses
sources à l'ère du numérique**

Intervenant : Jean-Marc
Bourguignon, expert en numérique

**Atelier 7 | Le pigiste et Pôle
emploi**

Intervenant : Philippe Huffschmitt,
réfèrent juridique, consultant RH et
formation

**Atelier 8 | Prendre la parole
en public et présenter son
projet**

Intervenant : Emmanuel Guillemain
d'Echon, journaliste pigiste

**13H - 14H30 PAUSE
DÉJEUNER**

14H30 - 16H : LES ATELIERS DE L'APRÈS-MIDI

**Atelier 9 | Bien démarrer à
la pige en faisant valoir ses
droits**

Mikaël Faujour et Sophie Eustache,
journalistes pigistes

**Atelier 10 | Faire fructifier
ses piges en faisant valoir ses
droits**

Bénédicte Weiss et Pablo Aiquel,
journalistes pigistes

**Atelier 11 | Se protéger sur
les sujets ou les terrains
chauds**

Sara Saidi et Laurène Daycard,
journalistes pigistes

**Atelier 12 | Proposer
ou collaborer à un
documentaire télé**

Intervenant : Nicolas Jaillard,
journaliste, producteur, réalisateur
et photographe

**Atelier 13 | L'enquête au
long cours, oser faire de
l'investigation**

Intervenantes : Daphné Gastaldi
(collectif We Report) et Stéphanie
Fontaine (collectif ExtraMuros)

**Atelier 14 | Comment faire de
l'éducation aux médias ?**

Intervenant.e.s : Guillaume Bouvy,
Jessica Périsset et Marylène Carre,
journalistes pigistes

**Atelier 15 | Comment piger
pour un média étranger ?**

Intervenant.e.s : Hélène Molinari,
Delphine Bauer et Benoîte Labrosse
(à confirmer), journalistes pigistes

**Atelier 16 | Imaginer des
angles originaux pour
revendre ses piges**

Intervenant : Sébastien Bailly,
journaliste pigiste

**Atelier 17 | Être une femme
pigiste et faire face
au sexisme**

Intervenantes : Hélène Guinhut
et Audrey Chabal, journalistes

16H - 16H30 PAUSE

16H30 - 18H30 Séance
plénière

16H30 - 16H45 Intervention
de Prenons La Une

16H45 - 17H Intervention
du collectif Ras la Plume

17H - 18H30 Table ronde :
Les actions collectives
des pigistes

Modération : Pablo Aiquel
Intervenant.e.s : Laurent Kahane
(Les pigistes du Monde), Coralie
Pierret (Spartacus), Sophie Lejoly
(Association des journalistes
professionnels), Clémence Aubert-
Tarby (enseignante-chercheure),
Oddrun Midtbo (syndicat des
journalistes de Norvège, leader
free-lance) [en vidéo]

18H30 - 20H Speed dating
entre rédacteur.ice.s,
photographes et JRI

Ou visites thématiques de la
ville de Rouen organisées par
l'Office du tourisme

**20H SOIRÉE
AU MUSÉE
DES BEAUX-ARTS
DE ROUEN**

VENDREDI

• 28 JUIN •

9H Accueil et petit déjeuner

9H30 - 10H30 Plénière avec des rédacteurs et des rédactrices en chef

Lors de cette plénière, les intervenant.e.s présenteront leur média respectif et surtout expliqueront ce qu'ils ou elles attendent des pigistes (types de sujets, façon de leur présenter les synopsis, ...) et de quelle manière ils travaillent avec eux (contrats, tarifs, etc.).

10H30 - 12H30 Ateliers synopsis ou ateliers thématiques avec les rédacteurs et rédactrices en chef

12H30 - 14H30 DÉJEUNER

14H30 - 16H30 Obtenir et conserver sa carte de presse
Intervenant.e.s : Isabelle Bordes (CFDT Ouest France / CCIJP) et Thierry Cerinato (SNJ-CGT / CCIJP)

14H30 - 17H Interventions et table-ronde en plénière, Animation Marianne Rigaux

14h30 à 14h40 Intervention d'Audiens

14h40 à 14h50 Intervention de la SCAM

14h50 à 15h Intervention de l'AFDAS

15H - 16H30
TABLE RONDE :
LES PODCASTS

Intervenant.e.s : Sarah Lou Lepers (Transfert), Camille Regache (Binge Audio), Delphine Noyon (Nouvelle République), Afsané Sabouhi (Ma vie avec), Silvain Gire (Arte Radio)

16H30 - 17H Remise des tremplins des 48H de la Pige et mot de la fin

—

Programme arrêté à la date du bouclage du magazine, le 23 mai, susceptible de modifications.

Le programme définitif vous sera remis à votre arrivée à Rouen.

Les intervenant.e.s



Marjolaine Koch

Journaliste depuis 2004, elle a démarré dans les locales de Radio France en tenant une chronique économie sur France Bleu Isère. Passée par le planning de Radio France, elle décide en 2007 de le quitter et de s'envoler pour Londres, où elle vit durant deux ans. C'est à cette époque que démarre sa collaboration avec Hachette, en réalisant des guides touristiques. À son retour en France, elle se lance dans la pige, tout en continuant la radio (émissions d'été sur France Inter, chroniques sur Europe 1...). Aujourd'hui membre du collectif Extra Muros, elle collabore principalement avec la cellule investigation de Radio France et fait de plus en plus d'enquêtes.



Daphné Gastaldi

Daphné Gastaldi est journaliste indépendante, collaboratrice de Mediapart, Mediacités, *Libération* ou encore RFI. Adeptes des formats longs et des enquêtes, elle travaille aussi bien en radio qu'en presse écrite. Elle est également formatrice en milieu scolaire et à la faculté de Lyon II. Elle a cofondé le collectif de journalistes We report.



Sébastien Bailly

Formateur depuis 2000, parallèlement à une production journalistique et éditoriale, il a accompagné de grands comptes dans leur transformation digitale. Il est aujourd'hui responsable innovation de l'organisme de formation Samsa.fr. Pigiste, il collabore notamment à *Ouest-France*. Il a également écrit une vingtaine de livres, dont le premier ouvrage sur l'écriture web en France. Il publie chaque mois une newsletter consacrée à la créativité éditoriale.



Emmanuelle Lesquel

Après des études d'ingénieur avec une spécialisation en environnement et aménagement, elle travaille pendant cinq ans dans le domaine de la certification avant de reprendre une année d'études en journalisme scientifique à l'ESJ Lille. Ensuite pendant 13 ans, elle est pigiste sur ses sujets de prédilection : eau, énergie, aménagement, risques... En 2017 elle rejoint à plein temps le *Moniteur du BTP* en tant que responsable de la rédaction Nord (Hauts-de-France et Normandie), basée à Lille.



Benoît Bréville

Titulaire d'un doctorat en histoire de l'Université Paris 1 et de l'Université du Québec à Montréal, il a effectué une thèse consacrée à la crise des banlieues en France et au Canada et aux politiques mises en place pour lutter contre la pauvreté urbaine. Il a d'abord travaillé au *Monde Diplomatique* en tant que collaborateur extérieur, avant d'y être embauché en 2011 pour couvrir, notamment, l'Amérique du Nord, mais aussi les questions relatives à l'urbanisme, l'histoire, l'immigration, l'enseignement supérieur. Il est devenu rédacteur en chef adjoint en janvier 2013, et rédacteur en chef depuis février 2019.

« Attention à ne pas trop sous-estimer le travail ! »

POURQUOI DES ALLEMANDS ONT-ILS DÉCIDÉ DE S'INSTALLER À ROT FRONT, UN VILLAGE DU KIRGHIZISTAN ? C'EST LE SUJET QUE PITCHÉ MARIE-ALIX DÉTRIE À HUGUES JARDEL LORS DES 48H DE LA PIGE À BORDEAUX FIN JUIN 2018. LE RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT D'ARTE.INFO EST CAPTÉ PAR L'HISTOIRE. RETOUR SUR UN TREMPLIN DE LA PIGE RÉUSSI.

Que retenez-vous de cette première collaboration ?

Hugues Jardel : Nous avons mis la barre assez haut. Le format était long et spécifique (scroll doc) et nous étions éloignés géographiquement [Hugues basé en France et Marie-Alix au Kirghizistan]. Mais cela s'est bien passé, je dirais même que c'était agréable. La plupart du temps avec un pigiste, les échanges sont assez réduits et se limitent aux jours de tournage et de montage.

Marie-Alix Détrie : C'était la première fois que je pigeais pour l'audiovisuel ; il s'agissait véritablement d'un challenge pour moi. Hugues était très à l'écoute et tolérant par rapport aux galères que je pouvais rencontrer. Il y avait beaucoup de respect mutuel. J'ai rarement eu un rédacteur en chef aussi solide derrière moi.

Parmi les difficultés évoquées par Marie-Alix, des problèmes liés à la carte de presse et à sa domiciliation au Kirghizistan. Le rédacteur en chef doit-il davantage mouiller sa chemise pour un.e pigiste ?

HJ : Il ne devrait pas y avoir de différence entre un journaliste en poste et un pigiste. Tout dépend du sujet. Là, il a fallu se battre avec la paperasse administrative mais on se bat d'abord pour l'histoire.

En quoi les tremplins de la pige dénotent-ils du quotidien ?

MAD : Je suis basée au Kirghizistan. Le fait d'être loin complique la donne : on passe souvent à travers les mailles du filet. Quand j'écris un mail à une rédaction, je rédige à peine une dizaine de lignes et cela s'apparente à un trailer. Quand je connais une personne au sein de la rédaction, c'est plus simple de vendre un sujet. Lors des 48H, nous étions assis face à face. Nous avons pu échanger. J'ai pu lui expliquer pourquoi je voulais faire ce sujet.

HJ : Oui, quand tu as un pied dans la rédaction, tu es là physiquement, tu as accès aux gens. C'est forcément plus simple ! Si j'avais reçu le pitch de Marie-Alix dans ma boîte mail, sans aucune autre indication, je ne sais pas si je l'aurais pris.

Quels enseignements tirez-vous de cette collaboration ?

MAD : Clairement le financement ! Je n'avais jamais travaillé en audiovisuel. En presse écrite, nous sommes payés aux signes, qu'importe le nombre de jours travaillés. Dans l'audiovisuel, c'est au nombre de jours travaillés. La dose de travail que ça nous a demandé a dépassé les jours de pige payés parce qu'on a été optimiste sur le travail que ce webdoc allait nécessiter, avec les formats différents (texte, photos, vidéos) que nous avons proposés. Et Hugues m'a conseillé par la suite de ne pas sous-estimer le travail que je dois fournir. Ça reste dans l'ensemble une très bonne expérience, de laquelle j'ai beaucoup appris.

HJ : Quand tu es pigiste, tu veux vendre donc tu as tendance à raboter et à travailler plus que tu ne declares. Attention à ne pas trop sous-estimer le travail !

Est-ce que cette collaboration a changé vos façons de travailler ?

MAD : J'ai tiré énormément de leçons de ce reportage. C'était la





©Antonin Lechat

première fois que je bossais avec une boîte de cette taille. Sur le plan administratif, j'ai appris à être ultra rigoureuse. Sur le terrain, ce n'était pas évident car les Allemands installés à Rot Front sont méfiants vis-à-vis des journalistes et réaliser des interviews s'est finalement avéré plus difficile que prévu. Il faut bien préparer son sujet avant de le pitcher.

HJ : À ARTE, nous sommes encore dans des schémas traditionnels avec un cadreur, un journaliste et un monteur. Or, la réalité est différente. Aujourd'hui, les journalistes écrivent, tournent, montent, encodent...

Quels conseils adresseriez-vous aux pigistes et aux rédacteurs et rédactrices en chef ?

MAD : Parlez avec des pigistes pour savoir comment cela se passe vraiment. Nous avons besoin de ré-humaniser la pige car j'ai parfois l'impression d'être une boîte mail ou un spam.

HJ : Lors des 48H de la Pige à Bordeaux, j'ai noté une vraie faiblesse concernant la budgétisation des reportages. Réaliser trois vidéos de trois minutes, écrire 17 000 signes et proposer une vingtaine de photos en une demi-heure... cela ne peut pas marcher ! En procédant ainsi, les pigistes ne servent pas leur cause.

**Propos recueillis par
Marie Luff**



©Marie Luff

**Le reportage de
Marie-Alix Détrie**
[lesplumees.org/
author/marie-alix-detrie](https://lesplumees.org/author/marie-alix-detrie)
et Antonin Lechat
lechatfilms.com
**est en ligne sur le site
d'Arte**
[www.arte.tv/sites/story/
reportage/rot-front-
le-dernier-village-
allemand-dasie-centrale](https://www.arte.tv/sites/story/reportage/rot-front-le-dernier-village-allemand-dasie-centrale)

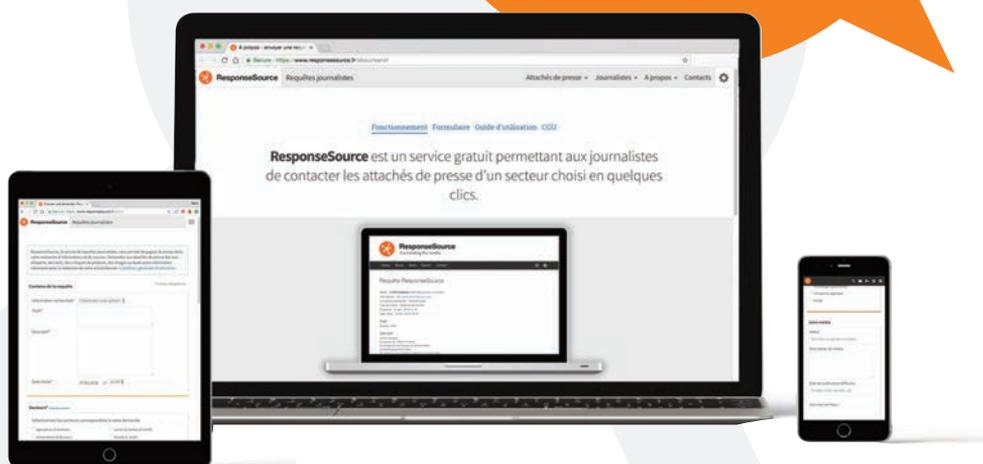
**Journalistes
pigistes !**

Pensez à
ResponseSource
pour étoffer
votre contenu

 **Gratuit et sans
obligation d'inscription**

 **Rapide et adapté
à votre bouclage**

 **Service efficace
et réponses ciblées**



ResponseSource vous aide à collecter rapidement et gratuitement toutes les informations, avis d'experts et visuels dont vous avez besoin. En quelques clics, votre requête est diffusée à tous nos contacts du secteur concerné.

**Pour tester notre service
dès aujourd'hui :**

contactez-nous au
+ 33 (0)1 43 58 84 78

ou visitez
ResponseSource.fr

 **@RS_fr**



ResponseSource
Connecting the media

CHARTRE DES BONNES PRATIQUES

À L'USAGE DES RÉDACTEURS ET RÉDACTRICES EN CHEF

L'ASSOCIATION NATIONALE PROFESSION : PIGISTE A PLUSIEURS OBJECTIFS :

- > AMÉLIORER LE QUOTIDIEN ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL DES PIGISTES
 - > VALORISER LEURS REPORTAGES, ENQUÊTES ET INTERVIEWS...
- > ENCOURAGER AU RESPECT DE LA LOI CRESSARD ET DES GRILLES TARIFAIRES

DEPUIS 2011, L'ASSOCIATION ORGANISE LES 48H DE LA PIGE.

DEPUIS 2017, ELLE S'EST DOTÉE D'UNE CHARTE DES BONNES PRATIQUES À L'USAGE DES RÉDACTEURS ET RÉDACTRICES EN CHEF. CELLES ET CEUX QUI SONT INVITÉ.E.S DANS LE CADRE DES TREMPLINS METTENT EN PRATIQUE LA PLUPART DES POINTS DE CETTE CHARTE, GAGE D'UNE RELATION SEREINE ET CONSTRUCTIVE ENTRE PIGISTES ET RÉDACTIONS.

1. DU SALAIRE RIEN QUE DU SALAIRE

La loi Cressard est très claire sur ce point. Un ou une journaliste professionnel.le ne peut pas être rémunéré.e en auto-entrepreneur.se ni en droits d'auteur par une entreprise de presse. Le salariat est présumé car il existe un lien de subordination entre le pigiste et son employeur.

2. APPLICATION DE LA CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE DES JOURNALISTES

Entre un journaliste ou une journaliste professionnel.le et une entreprise de presse, c'est la Convention collective nationale des journalistes, elle et elle seule, qui s'applique. Elle doit être mentionnée sur le bulletin de salaire.

3. LE RESPECT DES GRILLES TARIFAIRES

Comme tout salarié.e, le.la journaliste pigiste a droit à un salaire décent. Des barèmes minimaux existent dans de nombreuses formes de presse, fixés par les partenaires sociaux. Ils concernent les textes, photos, dessins de presse, radios et agences audiovisuelles. Certes ils sont souvent insuffisants pour rémunérer correctement le travail des pigistes. Les respecter est déjà une bonne base de travail.

D'autres points, relevant de la loi ou de la Convention collective de travail des journalistes, sont à respecter.

4. TRANSPARENCE DES TARIFS DE PIGE

Le tarif de la pige, annoncé au feuillet ou au forfait, est toujours brut, hors 13^{ème} mois, congés payés et éventuelle prime d'ancienneté. Il doit être fixé de façon transparente entre la rédaction et le.la pigiste au moment de la commande. Les 13^{ème} mois, congés payés et prime d'ancienneté tels que prévus dans la Convention collective nationale des journalistes, sont payés mensuellement ou annuellement.

5. REMBOURSEMENT DES FRAIS

Parmi les frais réels : péage, essence, repas mais aussi location de matériel et frais annexes... Les frais de reportage doivent être remboursés sur factures et sans délai, dans les conditions préalablement définies avec le rédacteur ou la rédactrice en chef.

6. ABATTEMENT DE 30 %

Le.la pigiste doit être interrogé.e sur son choix de se voir appliquer, ou non, l'abattement de 30% sur son assiette de cotisations sociales. Cette question doit être posée à la première collaboration puis de manière annuelle. Cet abattement ne pourra être appliqué sans l'accord écrit du.de la pigiste.

7. RESPECT DE LA COMMANDE

Tout sujet commandé doit être payé, qu'il ait été publié complètement, en partie, ou pas du tout. Par ailleurs, la rémunération doit être calculée au nombre de feuillets commandés ou au nombre de feuillets publiés, si celui-ci est supérieur.

LA RÉUNION DES MUSÉES MÉTROPOLITAINS

Depuis le 1^{er} janvier 2016, une seule et même institution rassemble les huit musées du territoire de la Métropole Rouen Normandie : à Rouen, le musée des Beaux-Arts, le muséum d'Histoire naturelle, le musée de la Céramique, le musée Le Secq des Tournelles, le musée des Antiquités, à Elbeuf-sur-Seine la Fabrique des savoirs, à Petit-Couronne le musée Pierre Corneille et à Notre-Dame-De-Bondeville le musée industriel de la Corderie Vallois. Cette réunion inédite, riche d'un million d'objets, décline l'éventail complet des savoirs et des arts, géologie, zoologie, archéologie, numismatique, archives, photographie, histoire industrielle, des sciences et des techniques, mais aussi chefs-d'œuvre de peinture, sculpture, dessin, arts décoratifs, sans oublier la littérature avec l'ancienne ferme de la famille Corneille.

BRAQUE, MIRO, CALDER, NELSON

Varengville : un atelier sur les falaises

Musée des Beaux-arts de Rouen du 5 avril au 2 septembre 2019

Perché sur la Côte d'Albâtre, le village de Varengville-sur-Mer (Seine-Maritime) attire depuis la fin du XIX^e siècle de nombreux artistes, peintres, écrivains et musiciens. En 1928, l'architecte américain Paul Nelson y achète une maison de campagne et fait découvrir le village à ses amis Marcelle et Georges Braque. Ce dernier, alors reconnu comme l'un des plus grands peintres français, décide à son tour de s'établir en Normandie et construit en 1930 une maison où il fera de longues retraites jusqu'à son décès en 1963. Varengville apporte de nouveaux thèmes dans l'œuvre de Braque, paysages, oiseaux, antiquité, mais aussi de nouveaux matériaux pour une nouvelle pratique : la sculpture. Sa vie à Varengville est partagée entre création, promenades, rencontres : nombreux sont en effet les artistes, poètes, écrivains à lui rendre visite. L'été 1937 voit séjourner le sculpteur américain Alexander Calder, le peintre catalan Joan Miró, Hans Hartung, peintre allemand. A l'extrémité du continent, avant que le conflit ne ravage l'Europe, les falaises de Varengville sont devenues un atelier sans frontières. Après s'être penché en 2017 sur l'atelier normand de Picasso au Boisgeloup, près de Gisors, en 2018 sur l'itinéraire de Marcel Duchamp de Blainville-Crevon à Rouen, la Réunion des Musées Métropolitains complète en 2019 son exploration de la modernité en Normandie avec cette exposition, la première à porter un regard complet sur le séjour de Braque à Varengville. Nous sommes heureux de trouver à nos côtés des partenaires pour qui la culture est un des enjeux majeurs de notre temps, et espérons que cet engagement dont les motivations sont détaillées ci-après, en entraînera d'autres.

Sylvain AMIC, Directeur de la Réunion des Musées Métropolitains Rouen Normandie

ARTS & CINÉMA

LES LIAISONS HEUREUSES

MUSÉE DES BEAUX-ARTS / ROUEN DU 18 OCTOBRE 2019 AU 10 FÉVRIER 2020

La Réunion des Musées Métropolitains Rouen Normandie est engagée depuis trois ans dans un cycle d'expositions d'art moderne, consacré depuis 2017 aux grands artistes du XX^e siècle ayant marqué le territoire normand. Après Picasso à Boisgeloup en 2017, Marcel Duchamp en 2018, et Braque, Miro, Calder à Varengville au printemps 2019, le musée des Beaux-Arts continue d'explorer la modernité en s'intéressant cette fois aux liens entre les arts plastiques et l'une des grandes révolutions visuelles du XX^e siècle : le cinéma.

Première exposition de ce type à être organisée en France, celle-ci aura pour objet de présenter les liens du cinéma avec les autres arts et leurs influences réciproques. Un parcours chronologique mêlant extraits de films, peinture, sculpture, photographie, affiches, costumes, dessins, maquettes, permettra d'apprécier les relations que les artistes du XX^e siècle nouèrent avec l'art des images en mouvement. Cette exposition fait suite aux deux étapes déjà organisées en Espagne en 2017 (CaixaForum Madrid et CaixaForum Barcelone), qui ont chacune remporté un franc succès. L'étape rouennaise de l'exposition resserre le propos chronologiquement, et renforce la présence de son versant plastique, à partir d'œuvres issues des grandes collections publiques françaises.

L'exposition est organisée autour de grandes sections thématiques.

Muséum d'Histoire Naturelle / Fabrique des savoirs – WILDLIFE

26 JUIN – 20 OCTOBRE 2019

UNE MISE EN SCÈNE INÉDITE POUR UNE EXPOSITION XXL !

Cette année, le résultat du concours international Wildlife Photographer of the Year (WPY), plus prestigieux concours de photographes de nature au monde depuis plus de 50 ans, sera présenté sous un format unique en France ! Plus de cent panneaux rétroéclairés seront installés et présenteront les plus belles photographies du concours dans des conditions optimales. Pour la première fois, l'exposition sera disponible dans deux des musées de la métropole Rouen Normandie : le Muséum d'Histoire naturelle de Rouen et la Fabrique des Savoirs à Elbeuf. Organisé par le Muséum d'Histoire Naturelle de Londres, le concours est ouvert à tous les photographes professionnels et amateurs du monde entier. Les photos primées sont exposées au Muséum National d'Histoire Naturelle de Londres puis dans plusieurs établissements à travers le monde. L'objectif des photographes étant d'obtenir des reflets de la nature originelle, leurs travaux sont réalisés selon des règles strictes avec des contraintes à la fois sur la manipulation des animaux et sur les images elles-mêmes. Chaque photographie est accompagnée d'un texte à trois niveaux de lecture : les conditions de prise de vue, la thématique du cliché et les aspects techniques. Découvrez la beauté de notre planète et du monde naturel comme vous l'avez rarement vu.



WILDLIFE
PHOTOGRAPHER
OF THE YEAR

EXPOSITION

UNE MISE EN SCÈNE INÉDITE DES PLUS GRANDS PHOTOGRAPHES DE NATURE

27 JUIN • 20 OCTOBRE 2019

MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE • ROUEN

FABRIQUE DES SAVOIRS • ELBEUF

museumderouen.fr / lafabriquedessavoirs.fr    @RMM_Rouen

Wildlife Photographer of the Year
is developed and produced by the
Natural History Museum, London.

N NATURAL
HISTORY
MUSEUM


métropole
ROUENNORMANDIE

UNE NOUVELLE FAÇON DE RACONTER VOS HISTOIRES

RACONTR générateur
d'interfaces digitales

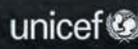
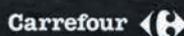
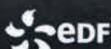


racontr

Solution online de création, animation et production digitale.

WWW.RACONTR.COM

Ils nous font confiance





VIE DE PIGISTE

Pigistes, combien sommés-nous ?

LA QUESTION EST SIMPLE, LA RÉPONSE MOINS... LA MULTIPLICITÉ DES STATUTS DES JOURNALISTES PIGISTES EN FRANCE, TOUS TYPES DE MÉDIAS CONFONDUS, REND LE DÉCOMPTE DIFFICILE À EFFECTUER.

LES 49H DE LA PIGE

17

En 2018, la CCIJP (Commission de la carte d'identité des journalistes professionnels) dénombrait 7 833 journalistes pigistes en France. Soit un peu plus de 22 % des 35 297 cartes de presse délivrées l'année dernière. Mais à peine ce chiffre annoncé, était-il déjà contesté ! Car dans la catégorie « pigiste », la CCIJP inclut les journalistes en CDD. Et surtout, beaucoup de pigistes ne demandent pas la carte de presse. Soit parce que leurs statuts ne leur permet pas : ils sont principalement payés en droits d'auteur, cachet d'intermittents, auto-entrepreneur... ce qui est parfaitement illégal, rappelons-le ! Soit parce qu'ils pensent qu'elle est inutile. Le premier motif de non-attribution de la carte de presse est tout simplement le fait de ne pas la demander !

La vraie question est donc : combien y a-t-il de pigistes sans carte de presse en France ? En 2018, à l'occasion du baromètre social présenté chaque année aux Assises du Journalisme de Tours, le sociologue Jean-Marie Charon (chercheur au CNRS et à l'EHESS) a tenté d'y répondre. Selon les chiffres d'Audiens qui gère le régime obligatoire de prévoyance et de retraite des journalistes, en 2017, un peu plus de 19 000 personnes ont perçu au moins un bulletin de salaire en tant que pigiste dans l'année. Mais il est impossible de distinguer les pigistes occasionnels de ceux dont c'est l'occupation principale.

Concernant les auto-entrepreneurs, ils étaient, selon l'INSEE, 15 876 enregistrés dans la catégorie « information et communication » sans distinction entre journalistes et communicants... Et pour ceux payés en droits d'auteur, « *il n'y a aucun moyen d'obtenir une quelconque estimation de la part de l'Agessa* », souligne J.-M. Charon. Quant aux correspondants locaux de presse, ils étaient environ 26 000, sans qu'il soit possible d'estimer la proportion de ceux qui sont réellement journalistes au sens où l'entend la loi... À quoi il faut ajouter les pigistes payés comme intermittents du spectacle par les sociétés de production audiovisuelles, et les rédacteurs d'information payés sous convention Syntec par certains *pure players* qui refusent de se considérer comme des entreprises de presse.

Impossible donc aujourd'hui d'estimer réellement le nombre de journalistes pigistes en France. Le cumul des statuts dessine une « zone grise » dont les contours très flous ne cessent de s'agrandir... Un flou qui rend la défense de nos droits encore plus difficile.

Pour en savoir plus :
www.journalisme.com/wp-content/uploads/2018/03/BaromètreSocial2018.pdf

Par **Émilie Gillet**

Jouer collectif !

DE LA VIE DE BUREAU À LA DÉFENSE DES DROITS,
LES COLLECTIFS SE DÉVELOPPENT POUR ROMPRE
L'ISOLEMENT DES PIGISTES ET PORTER LEUR VOIX.

On pige mieux ensemble ! Le thème de l'édition 2019 des 48H de la Pige, organisée par Profession : Pigiste, n'est pas qu'un slogan. Les journalistes qui participent à des collectifs récents ou plus anciens le vivent au quotidien.

Sandrine Chesnel a rejoint Extra Muros en septembre 2018. Ce collectif existe depuis juin 2012 et regroupe une vingtaine de journalistes en presse écrite, web, radio, télé ou photographes. « Cela fait partie des meilleures idées que j'ai eues, assure-t-elle. Même si je tiens à mon indépendance, retrouver des gens après plusieurs années de pige fait du bien. Cela permet d'échanger avec des personnes qui font le même métier que toi, dans les mêmes conditions que toi. Et puis, l'intégration à ce collectif m'a ouvert de nouvelles collaborations. Tous les lundis à 12h30, on se retrouve pour déjeuner et parler de nos sujets en cours, de nos difficultés, de nos besoins. Les autres membres peuvent alors donner un contact dans une rédaction pour une idée de sujet qu'on ne sait pas à qui proposer, par exemple. Certains lundis, nous recevons des rédactrices et rédacteurs en chef qui viennent présenter leur média et leurs besoins en piges. »

« Créer un espace de bienveillance et d'échange, sans notion de hiérarchie, ni compétition ou rivalité. » Voilà résumé l'intérêt d'un collectif pour Cécile Debarge, cofondatrice du collectif 2026 et membre du réseau Spartacus, un groupe destiné à partager des bons plans, contacts et matériel entre correspondants des radios francophones, qui compte 196 inscrits. « Ces deux collectifs m'ont apporté énormément à des niveaux différents. Spartacus est plutôt là pour les aspects très pratiques, les notes de frais, les piges et contacts, avec une super réactivité en plus. Le collectif 2026 permet un travail plus étroit sur le contenu, mais aussi la relecture de synopsis, participer à des bourses et projets avec les photographes du collectif. Dans les deux cas, ces collectifs sont informels. Cela dépend beaucoup des attentes des membres. Comme je vis en Italie, le collectif est encore plus important pour moi. »

Pauline Verduzier, elle, a intégré Les Journalopes en 2016. « Après avoir été dans des rédactions en CDD, je ne voulais pas être toute seule pour travailler et être isolée. Les questions de visibilité et sociabilité m'ont également motivées. Le fait de me retrouver avec des filles qui avaient plus d'expérience m'a permis de me pousser vers le haut. De façon plus pratique, j'apprécie le fait d'avoir des relectures de mes articles, et d'avoir un bureau. Cela permet d'aller plus vite ensemble, et d'avoir un cadre. On se sent plus fort et c'est important quand on est pigiste, par exemple sur les questions des salaires : jamais je n'aurais osé négocier sinon. Le collectif permet davantage de défendre ses droits, c'est plus simple collectivement. »

Mener des actions collectives

Un engagement qui en appelle d'autres pour Pauline Verduzier. « En parallèle, je voulais m'investir dans le féminisme, j'ai donc rejoint le collectif Prenons la Une, pour permettre une meilleure représentation des femmes dans les médias. Il s'agit d'améliorer les choses dans la profession. Nous avons mené plusieurs actions, comme des tribunes, des conférences, et nous avons développé des outils d'aide sur le traitement des femmes dans les médias, avec un dossier notamment sur les violences conjugales et un Tumblr. Le collectif s'est constitué en association pour pouvoir se porter partie civile lors des procès. » Prenons la Une compte ainsi huit personnes au conseil d'administration, et une centaine d'adhérents. Le 13 avril 2019, le collectif a organisé les premiers états généraux des femmes journalistes.

Les pigistes se regroupent aussi pour défendre leurs droits. Au Monde, un premier collectif de pigistes à la journée a vu le jour fin 2016, le « collectif des pigistes à Blanqui », qui rassemble 35 correcteurs, infographistes.... Avec une revendication forte : le même tarif de pige à la journée pour tous. Revendication qui a globalement abouti un an plus tard. En parallèle, fin 2018, à la faveur d'une erreur du service RH qui envoie



un mail à l'ensemble des pigistes sans copie cachée, ces journalistes commencent à échanger. Depuis, 135 personnes ont rejoint la liste de diffusion des « Pigistes du Monde ». Les discussions ont permis à certains de mieux connaître leurs droits, sur la prise en compte de l'ancienneté liée à la carte de presse dans le tarif de la pige notamment. Ils ont aussi conduit à établir une liste de revendications dont l'inclusion des pigistes dans la NAO (Négociation Annuelle Obligatoire) des rémunérations et la mise en place d'une protection sociale des pigistes basés à l'étranger. « Les syndicats comme la direction nous ont bien identifiés », estime Laurent Kahane, membre des deux collectifs.

Pour Pablo Aiquel, secrétaire à la vie syndicale du SNJ-CGT et également membre du collectif des pigistes du *Monde*, « l'organisation collective des pigistes permet de faire entendre leur voix mais il faut ensuite la transformer en action syndicale. Sans, on n'aboutit à rien. » Se syndiquer fait aussi partie des manières de la jouer collectif !

Par Guillaume Bouvy
et Sylvie Lecherbonnier

RAS LA PLUME : UN COLLECTIF DE COLLECTIFS

En septembre 2018, un collectif des collectifs a émergé, regroupant des pigistes de toute la France qui partagent un même constat : « une forte dégradation de leurs conditions de travail, qui accentue leur précarité. Ce groupe a vocation à fédérer ces journalistes pigistes (qui travaillent souvent de manière isolée) pour faire entendre leurs voix, dénoncer les conditions de travail qu'on leur impose et faire connaître leurs revendications, auprès du grand public consommateur de médias, mais aussi de nos confrères, et des rédacteurs en chef qui nous emploient, en complément du travail effectué par les syndicats et les associations professionnelles ». Plusieurs assemblées générales ont eu lieu à Paris et des actions ont pu être menées, dont une tribune relayée en février 2019 par Libération et 20 Minutes notamment.

LE PIGISTE DE PRESSE ÉCRITE EST AUSSI UN AUTEUR !

LORSQU'IL OU ELLE COLLABORE AVEC LA PRESSE ÉCRITE, UN.E JOURNALISTE PIGISTE DISPOSE DE DROITS PATRIMONIAUX (ÉCONOMIQUES) SUR SES ŒUVRES. LORSQU'ELLES SONT RÉEXPLOITÉES, DES DROITS D'AUTEUR PEUVENT LUI ÊTRE VERSÉS PAR LES ENTREPRISES DE PRESSE OU PAR L'INTERMÉDIAIRE DE LA SCAM. DES SOMMES PARFOIS LOIN D'ÊTRE NÉGLIGEABLES...

« Du salaire, rien que du salaire ! » Cette affirmation est martelée sans cesse par les associations comme Profession : Pigiste et les syndicats qui défendent les droits des pigistes : lorsqu'un journaliste professionnel collabore avec une entreprise de presse, il doit être rémunéré en salaire, en contrepartie de l'utilisation de ses articles. Et ce, grâce à la Loi Cressard qui célèbre cette année ses 45 ans. Pour autant, dès lors qu'il crée une « œuvre de l'esprit originale », le journaliste est aussi un auteur. Il dispose donc sur ses œuvres des droits moraux, comme le droit d'être identifié comme l'auteur de l'œuvre. Et il détient aussi des droits patrimoniaux (reproduction / représentation) qui doivent donner lieu à une rétribution financière.

Parmi les droits patrimoniaux auxquels peut prétendre tout journaliste de presse écrite, il y a ceux liés à la réexploitation de ses articles par les entreprises de presse au-delà de leur première publication couverte par le salaire : ils sont gérés par les accords Hadopi (lire ci-contre). Et il y a les droits liés à des utilisations massives de ses articles (reprographie et copie privée), impossibles à contrôler de manière individuelle : la gestion en est confiée à des organismes de gestion collective comme la SCAM* (Société Civile des Auteurs Multimédia). Concrètement, il s'agit d'être financièrement dédommagé parce que ses articles peuvent être photocopiés ou numérisés, et utilisés à l'usage privé de la personne qui réalise ces reproductions (particuliers, entreprises ou organismes publics).

Être inscrit à la SCAM

Pour percevoir des droits de copie privée, tout journaliste de presse écrite, qu'il soit pigiste ou en poste, doit être inscrit auprès de la SCAM et lui confier ce que l'on appelle un mandat de gestion (les documents sont à télécharger en ligne et prennent quelques heures à compléter). Chaque année, il remplit une déclaration annuelle de ses œuvres (concrètement, lister les noms de tous les journaux pour lesquels il a travaillé et le nombre d'articles parus). L'adhésion à la SCAM est gratuite pour les journalistes de presse écrite (car c'est un mandat) et coûte 7,62€ pour les journalistes audiovisuels (car on devient sociétaire).

Pour percevoir des droits de reprographie, deux situations possibles : soit il existe un accord collectif interne à l'entreprise de presse (dit accord CFC, pour Centre Français d'exploitation du droit de

Dès lors qu'il crée une « œuvre de l'esprit originale », le journaliste est aussi un auteur.

Copie), et dans ce cas c'est elle qui doit verser directement les droits de reprographie à ses journalistes, dont les pigistes : soit il n'y a pas d'accord pour le titre de presse concerné et c'est alors la Scam qui se charge de percevoir ces droits à rémunération et de les reverser aux journalistes, au même titre que pour les droits de copie privée.

Ces sommes, droits de reprographie et droits de copie privée, sont forfaitaires et versées sous forme de droits d'auteur : elles peuvent représenter pour un journaliste pigiste autour de 200 à 400 € par an. Mais il est à noter que ces droits sont rétroactifs : lorsqu'on s'inscrit pour la première fois à la SCAM, il est possible de déclarer 5 années d'activités, et donc de percevoir les droits correspondants à cette période.

Par **Émilie Gillet**

Décoder les accords Hadopi

Autrefois, un journaliste pigiste de presse écrite devait percevoir une rémunération supplémentaire dès lors qu'un de ses articles était publié une deuxième fois par une entreprise de presse. Depuis 2009, la loi Hadopi a établi un régime dérogatoire du droit d'auteur pour les journalistes en instaurant un principe de cession automatique des droits d'exploitation des œuvres aux employeurs. Dans de nombreux groupes de presse, des accords ont été négociés depuis, qui distinguent les modalités financières de la cession automatique sur un critère de temporalité pour identifier divers types de réexploitation :

1^{er} cercle : réutilisation de l'article sur les déclinaisons du titre de presse (papier, web, applications...) pour une durée déterminée (période de référence) : le journaliste ne peut s'y opposer et ne perçoit aucune rémunération supplémentaire à son salaire initial.

2^{ème} cercle : réutilisation de l'article dans une famille cohérente de presse (hors-série par exemple) et/ou en dehors de la période déterminée : le journaliste

ne peut s'y opposer mais perçoit une rémunération complémentaire sous forme de droits d'auteur ou de salaire.

3^{ème} cercle : exploitations par des tiers hors du périmètre de la publication : l'accord préalable du journaliste est obligatoire, et il perçoit une rémunération complémentaire exclusivement sous forme de droits d'auteur.

Concrètement, cela signifie qu'un journaliste pigiste, dès lorsqu'il collabore avec un groupe de presse, doit être informé de l'existence d'un accord Hadopi, et son adhésion doit être sollicitée. Pour les pigistes, ces accords prévoient en général une rétribution forfaitaire proportionnelle au salaire annuel, et ce même si aucun article n'est repris. Elle est versée une fois par an, sous forme de droits d'auteur.

Remarque : les journalistes audiovisuels et photographes disposent eux aussi de droits patrimoniaux sur leurs œuvres (droits d'exploitation, de copie privée, d'usage éducatif...) Pour les percevoir, ils doivent être inscrits à un organisme de gestion collective de ces droits, tels que la SCAM ou la SAIF pour l'image fixe.

L'éducation aux médias, une nouvelle piste à explorer

DEPUIS 2015, ET PLUS PARTICULIÈREMENT À LA SUITE DES ATTENTATS CONTRE CHARLIE HEBDO, L'ÉDUCATION AUX MÉDIAS ET À L'INFORMATION FAIT L'OBJET D'UNE HAUSSE DE FINANCEMENTS DE LA PART DES POUVOIRS PUBLICS. LES DÉPENSES ENGAGÉES PAR LE MINISTÈRE DE LA CULTURE ONT ATTEINT 6 MILLIONS D'EUROS À L'ÉTÉ 2018. UNE ACTIVITÉ QUI A DU SENS ET QUI PEUT DEVENIR UNE SOURCE POTENTIELLE DE REVENUS COMPLÉMENTAIRES POUR LES PIGISTES.

Qui ?

Tous les journalistes mais aussi les enseignants, animateurs, éducateurs et encadrants peuvent potentiellement proposer de l'éducation aux médias et à l'information. Les pigistes présentent deux avantages : d'une part en tant que professionnels, ils connaissent très bien la réalité du métier de journaliste, d'autre part, ils sont souvent plus disponibles et plus flexibles que des journalistes en poste.

Attention toutefois, l'éducation aux médias ne convient pas à tout le monde : la dimension pédagogique n'est pas à négliger, aussi bien dans la préparation d'ateliers et séances que dans le contact avec les publics quels qu'ils soient.

Quoi ?

En France, l'éducation aux médias et à l'information (EMI) est portée depuis 1983 par le CLEMI (Centre de Liaison de l'Enseignement et des Médias d'Information), qui vise à « éduquer par les médias », par le biais de partenariats. L'EMI est inscrite dans le code de l'éducation depuis juillet 2013. L'Unesco en a fait l'une de ses priorités en matière d'éducation depuis 2012. L'EMI peut prendre de multiples formes, en faisant appel aux ressources écrites, visuelles, audiovisuelles, numériques, ou par le biais d'échanges, de débats et de conférences. Elle peut donner lieu à des productions, tels qu'un journal, un documentaire sonore ou vidéo, une exposition photo, un blog...

Où ?

L'éducation aux médias peut s'adresser à l'ensemble de la population. Tous les lieux accueillant du public

peuvent être mobilisés, des établissements scolaires aux centres sociaux en passant par les médiathèques, maisons de quartier, Ehpad...

Comment ?

C'est bien la partie la plus difficile à résoudre pour les pigistes : trouver des financements. De manière générale, les centres sociaux, socio-culturels, ou encore MJC disposent de budgets pour ce type d'interventions. En revanche, franchir la porte d'un établissement scolaire public sera beaucoup moins aisé. Il faut savoir que des demandes de subventions peuvent être formulées par les enseignants. Pour les écoles, la subvention est à demander à la ville ; pour les collèges, au département ; pour les lycées, à la région. Quant aux établissements scolaires privés, ils sont libres de gérer leur budget, il ne faut pas hésiter à les solliciter directement, soit par le biais d'un enseignant, soit auprès de la direction. Une petite astuce pour vous faire connaître : vous pouvez profiter de la semaine de la presse, organisée depuis 30 ans en mars par le CLEMI, dont il peut d'ailleurs être judicieux de se rapprocher. À noter que durant la semaine de la presse, les interventions sont réalisées à titre bénévole.

Vous pouvez également envisager de vous lancer dans une résidence de journalisme, qui présente des avantages (rémunération intéressante, pas de démarchage...) et des inconvénients (se rendre disponible pendant plusieurs mois, la plupart du temps loin de chez vous, avec un risque de perdre sa carte de presse^[1]...). Toutes ces démarches demandent sans doute autant d'énergie que l'envoi de synopsis et les relances aux rédactrices

et rédacteurs en chef. Il est possible de consulter les appels à candidatures des résidences sur le site du ministère de la culture, ou directement sur les sites des directions d'Action culturelle (Dac) ou directions régionales d'actions culturelles (Drac).

Sur le plan pratique, et quelles que soient les modalités de l'éducation aux médias, le journaliste pigiste devra facturer ses interventions par le biais d'une micro-entreprise, étant donné que l'éducation aux médias n'est pas considérée comme du journalisme. Deuxième cas de figure, il est possible de faire appel à une société de portage salarial, un média ou une association, qui reversera la rémunération sous forme de salaire. Lorsqu'il s'agit d'une association, il est préférable que cette dernière soit en lien avec le projet, voire qu'elle le porte. Contrairement au portage salarial, la solution associative ou celle d'un média peuvent permettre une meilleure coordination, ainsi qu'une réelle cohérence avec le projet. Dernier cas de figure et essentiellement pour les résidences : si aucune de ces solutions ne convient ou n'est possible, un contrat de type saisonnier peut être envisagé par la collectivité où se déroule la résidence.

Pourquoi ?

L'éducation aux médias et à l'information permet de développer le sens critique des citoyens, lecteurs, auditeurs et téléspectateurs, mais aussi de porter un regard distancié sur son travail de journaliste. Il s'agit d'une démarche citoyenne et démocratique, qui, outre son utilité sociale, peut constituer une source de revenu supplémentaire, plus ou moins régulière.

Par Guillaume Bouvy

[1] Au moment du bouclage du magazine, la Commission de la Carte d'Identité des Journalistes Professionnels (CCJJP) évoquait une neutralisation des salaires issus des résidences d'éducation aux médias, avec étude au cas par cas des dossiers pour l'obtention de la carte de presse. Face au nombre de résidences (une cinquantaine), un groupe de travail devrait statuer sur la question.

Podcast : chercher sa voix

VÉRITABLE PHÉNOMÈNE AUX ÉTATS-UNIS, LE PODCAST COMMENCE À S'IMPOSER EN FRANCE. UNE OPPORTUNITÉ POUR LES PIGISTES ? PAS SÛR QUE STUDIOS DE PRODUCTION ET PIGISTES SOIENT SUR LA MÊME LONGUEUR D'ONDE.

Ils s'appellent «La poudre», «Émotions» ou «Programme B». Les podcasts « natifs » — créés spécifiquement pour une écoute numérique, sans passer par l'antenne hertzienne — se développent à vitesse grand V. «Le podcast, c'est très démocratique», lance d'emblée Nora Bouazzouni, coprésentatrice du podcast « Plan Culinaire », produit par Louie Media. Pour elle, le format offre une liberté de ton et plus de diversité. Un avis partagé par Sarah-Lou Lepers, réalisatrice de plusieurs épisodes de « Transfert » de slate.fr, aussi produit par Louie Media. « Je le fais avant tout par passion pour l'audio et la narration », confie-t-elle.

De nouveaux studios de production

Plusieurs studios de podcasts ont ouvert leurs portes ces dernières années, à l'instar de Louie Media, Nouvelles Écoutes et Binge Audio. Ce dernier, dont le groupe *Les Échos-Le Parisien* est entré au capital, produit des émissions régulières et unitaires. « On cherche à explorer et déconstruire la société dans laquelle on vit », présente David Carzon, directeur de la rédaction. L'équipe se réunit une fois par mois pour discuter des propositions. « Nous recevons entre 10 et 40 projets chaque semaine. Nous faisons travailler beaucoup de monde, mais nous disons plus souvent non que oui », glisse-t-il. Binge paye en salaire et pour les épisodes unitaires, le barème est fixé à 175 € brut la journée (avec un maximum de quatre jours) et le pigiste doit livrer un prémontage. Sur des projets plus longs ou réguliers, la rémunération est à discuter.

Du côté du studio Nouvelles Écoutes, la directrice de production Laura Cuissard indique rechercher avant tout des voix nouvelles, des tons différents de ceux de la radio et des histoires originales. « On va accompagner le projet en production du début à la fin », précise-t-elle, ajoutant recevoir environ cinq propositions par semaine. Les refus sont nombreux. Le studio affirme rémunérer les journalistes en pige, mais n'a pas souhaité communiquer sur ses tarifs.

La difficile monétisation des podcasts

« C'est excitant, c'est une nouvelle façon de travailler... en revanche ça peut aussi être une nouvelle façon de se faire exploiter », affirme Nora Bouazzouni. Pour sa part, elle est rémunérée en salaire, 155 € net par épisode, dont la durée oscille entre 30 et 40 minutes. Elle assure la présentation, s'occupe du contenu et des interviews, en collaboration avec Melissa Bounoua, l'une des fondatrices de Louie Media et coprésentatrice du podcast, et une assistante de production. Louie Media se charge ensuite du montage et de la diffusion. Pour Transfert, Sarah-Lou Lepers travaille en autonomie et gère toutes les étapes, de la recherche au montage, et est rémunérée 800 € brut, en droit d'auteur, par épisode, peu importe sa durée (entre 30 et 50 minutes). « J'y trouve mon compte en mise en avant de mon travail, j'ai beaucoup de retour, même si ce n'est pas ce qui me fait vivre », raconte-t-elle, ajoutant du même souffle qu'elle risque de perdre sa carte de presse, car elle a décidé de se consacrer aux podcasts à plein temps. « Je ne crois pas que cela soit une opportunité pour les pigistes, j'en vois surtout beaucoup qui se font arnaquer et qui sont sous-payés », prévient-elle. L'économie du podcast est encore en construction. À voir si les projets de plateformes de l'ex-PDG de Radio France Mathieu Gallet, de Spotify ou du groupe Altice (NextRadioTV), entre autres, changeront la donne.

Par Alice Mariette



Formations numériques "spécial pigistes"

ESJ PRO, partenaire des 48h de la pige, propose un **programme** de formation spécialement destiné aux **pigistes** et financé par l'**AFDAS**.

Ces formations sont organisées à Paris, Lille, Montpellier.

Pour en savoir ou plus, rendez-vous sur **esj-pro.fr**



Datajournalisme



Ecriture journalistique
print et web



Tourner et monter une
vidéo avec smartphone



Ecrire pour le mobile



SAMSA ^{fr}

LES JOURNALISTES PIGISTES
ONT DES DROITS
Venez vous renseigner sur le stand Samsa.fr

NOS FORMATIONS

VIDÉO AVEC SMARTPHONE (ÉLIGIBLE AU CPF)

PODCAST (CONCEPTION + RÉALISATION)

FACT-CHECKING

DATAJOURNALISME

e-mail : contact@samsa.fr | Tel : + 33 (0)7 61 45 60 25



JOURNALISTES



pigistes-cfdt.fr

AVEC LA CFDT, OSEZ

LE SYNDICALISME !

POUR :

- connaître et défendre les droits des journalistes pigistes
- replacer les pigistes dans l'entreprise
- proposer des solutions, avec et pour les pigistes

SUIVEZ-NOUS SUR :



www.journalistes-cfdt.fr



http://pigistes-cfdt.fr



[@pigistes-cfdt](https://www.facebook.com/pigistes-cfdt)
[@journalistes-cfdt](https://www.facebook.com/journalistes-cfdt)



[@USJCFDT](https://twitter.com/USJCFDT)

Contacts : pigistes@f3c.cfdt.fr journalistes@f3c.cfdt.fr

Articles 1^{er} et 2.

M. le président. « Art. 1^{er}. — Le premier alinéa de l'article L. 761-2 du code du travail est ainsi rédigé :

« Le journaliste professionnel est celui qui a pour occupation principale, régulière et rétribuée l'exercice de sa profession dans une ou plusieurs publications quotidiennes ou périodiques ou dans une ou plusieurs agences de presse et qui en tire le principal de ses ressources. »

Personne ne demande la parole ?...

Je mets aux voix l'article 1^{er}.

(L'article 1^{er} est adopté.)

« Art. 2. — L'article L. 761-2 du code du travail est complété par le nouvel alinéa suivant :

« Toute convention par laquelle une entreprise de presse s'assure, moyennant rémunération, le concours d'un journaliste professionnel au sens du premier alinéa du présent article est présumée être un contrat de travail.

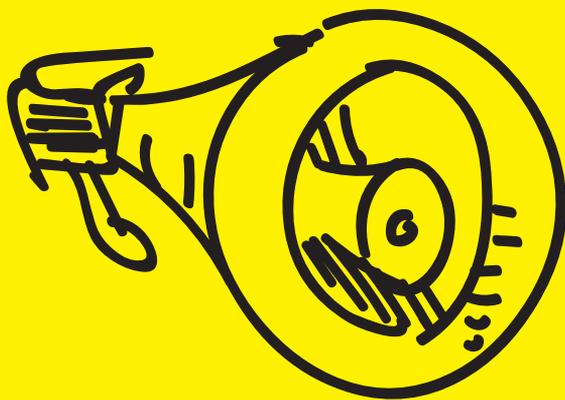
Cette adaptation va donner aux « pigistes » de presse des garanties professionnelles et sociales qui nous paraissent actuellement normales. Elle aura également pour conséquence d'accorder le statut de journaliste aux journalistes français travaillant sur notre territoire pour des entreprises de presse étrangères.

Mais ce qui est le plus important, c'est que nous allons garantir ainsi l'indépendance du journaliste et par là même la liberté de la presse qui, dans notre démocratie, est fondamentale.

Je sais que pour nous, hommes politiques, la liberté de la presse a parfois quelque chose d'agaçant : nous ne retrouvons pas dans les journaux l'image que nous nous formons de nous-mêmes et celle que les journalistes en donnent est quelquefois assez déformée. Mais je crois cependant que les journalistes doivent être assurés de pouvoir donner à nos concitoyens une vue de nos travaux et de la vie de la nation qui soit libre. En donnant des garanties aux journalistes professionnels, nous assurons cette nécessaire liberté de la presse.

LE 4 JUILLET 2019

FÊTONS LES 45 ANS DE LA LOI CRESSARD



ET EXIGEONS QU'ELLE SOIT RESPECTÉE

INFOS & CONTACTS :  @SNJCGT

JOURNÉE DES JOURNALISTES PIGISTES

le
snj
cgt

COMMENT VENIR AUX 48H DE LA PIGE ?

POUR ALLER À ROUEN

— EN TRAIN

Réservez vos billets :
- sur le site de la SNCF
- sur Trainline

Le troc des billets de train :

www.trocdestrains.com
www.kelbillet.com

— EN COVOITURAGE

Vous pouvez proposer ou chercher une place sur notre plateforme de covoiturage dédiée aux 48H de la Pige :

www.togetzer.com/48h-de-la-pige#
ou avoir recours à un site de covoiturage tel que www.blablacar.fr.

— EN BUS

Avec les compagnies Ouibus, Isilines, Flixbus...

— EN AVION

Il n'y a pas de vols réguliers à destination de Rouen. Les aéroports les plus proches sont ceux de Paris (Roissy-Charles-de-Gaulle et Orly), Beauvais et Caen.

POUR ALLER DE LA GARE AUX 48H

L'Iscom (Institut supérieur de communication et de publicité) est situé place Saint-Marc, à 20 minutes à pied de la gare. Si vous êtes très chargé-e-s, vous pouvez prendre le bus. Rejoignez l'arrêt Gare-Rue Verte à droite en sortant sur le parvis de la gare. Deux possibilités s'offrent alors à vous : la ligne 8 vers Ile Lacroix, descendre à République-Quais ou la ligne 11 vers Grand-Val Amfreville-la-Mivoie, arrêt Champ-de-Mars.

OÙ LES 48H ONT-ELLES LIEU ?

Les 48H de la Pige ont lieu dans les locaux de l'**Iscom** (Institut supérieur de communication et de publicité), 24 place Saint-Marc 76000 Rouen.

POUR ALLER DES 48H AU CENTRE-VILLE HISTORIQUE

L'option la plus rapide : vos pieds ! Les locaux de l'Iscom sont situés en plein centre-ville. Comptez moins de 10 minutes de marche pour rejoindre le parvis de la cathédrale (à 700 mètres du lieu des 48H), et environ 15 minutes pour vous rendre au musée des Beaux-Arts, lieu de la soirée de jeudi. Si vous préférez vraiment les transports en commun : téléchargez l'application du réseau Astuce pour retrouver tous les horaires et simuler votre trajet.

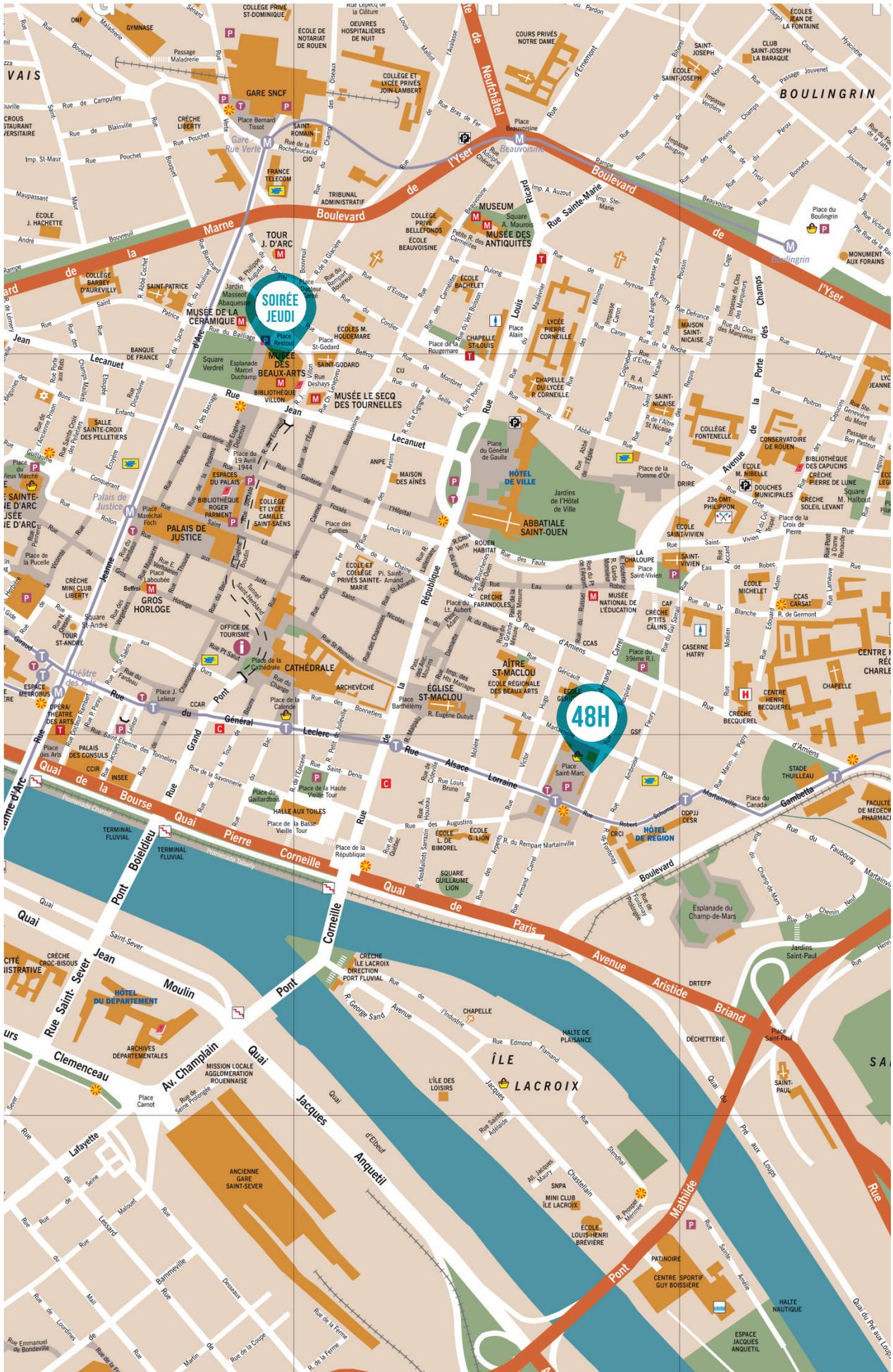
Infos pratiques

Où Manger ?

Les petits-déjeuners, repas du jeudi midi, du jeudi soir et du vendredi midi sont compris dans le prix de l'inscription. Possibilité de repas végétarien sur demande lors de l'inscription.

Où vous loger ?

Dans l'un des hôtels de la ville. Autre possibilité : le couchsurfing/Airbnb ou chez un pigiste rouennais.



SOIRÉE JEUDI

48H



Saveurs de
NORMANDIE



SAVOUREZ
UN PLAISIR INIMITABLE!

100
entreprises

L'ORIGINE

Des produits traditionnels ou innovants,
fabriqués en Normandie.

LA QUALITÉ

Des produits élaborés
selon un savoir-faire et de bonnes pratiques
de fabrication.

450
produits

17 000

emplois en Normandie

LE GOÛT

Des produits dégustés et approuvés
par un panel consommateurs.

L'EMPLOI

Des entreprises qui contribuent
au développement de l'économie
en Normandie.

SAVEURS-DE-NORMANDIE.FR



QUE FAIRE À ROUEN ?



LA FRICHE LUCIEN est un espace hybride et éphémère qui a pris ses quartiers en avril sur un site SNCF de la rive gauche. Lieu de fête, de culture, de convivialité et de curiosité, elle est pensée comme un village. On peut flâner entre des toiles, manger et boire local, danser, jouer et même se faire tatouer !

Retrouvez le programme des événements (ateliers, concerts, vide-dressing...) sur Facebook @lafrichelucien.



Ouvert le **vendredi de 17h à minuit**, **samedi de 14h à 1h** et le **dimanche de 14h à 20h**.

LE GROS-HORLOGE est l'un des monuments les plus connus de Rouen. Ce pavillon de la Renaissance a donné son nom à la rue qu'il enjambe et qui relie deux autres lieux emblématiques de la ville : la cathédrale et la place du Vieux-Marché.

Ouvert de **10h à 13h** et de **14h à 19h**.
Tarifs de **3,5 à 7 euros**.

RENDEZ-VOUS GOURMANDS



LE MARCHÉ DU CLOS SAINT-MARC est l'un des plus grands de Rouen. Sous et entre les halles de la place Saint-Marc, on y trouve un large choix de produits frais. Les brocanteurs y tiennent aussi une place importante pour le plus grand bonheur des chineurs



LA RUE EAU-DE-ROBEC était autrefois occupée par des teinturiers. Les façades à pans de bois des maisons médiévales et le cours d'eau à leurs pieds valent le détour. Aux premiers rayons de soleil, tables et chaises sont de sortie dans ce quartier plein de charme. Cuisine traditionnelle, bio, locale, collaborative, du monde ou rapide : les flâneurs ont le choix pour se restaurer !

NON LOIN DE ROUEN



UNE ESCAPADE À LA MER pour admirer les falaises d'Étretat et la célèbre aiguille. Après avoir parcouru les sentiers en surplomb de la Manche, rien de tel que de déguster un plateau de fruits de mer dans le centre de ce village de pêcheurs.



GIVERNY, village à une heure de Rouen, où, si l'on croit le maître de l'impressionnisme, Claude Monet, la lumière est comme nulle part ailleurs. On découvre la maison du peintre, mais aussi ses jardins qui lui ont inspiré de célèbres toiles.

Les 48 H *de la* PIGE

LE MAG DES 48H DE LA PIGE DE ROUEN

Une publication de
Profession : Pigiste
association
loi 1901

**Directrices de la
publication**
Lucie Tourette
Bénédicte Weiss

Rédaction en chef
Guillaume Bouvy
Sylvie Lecherbonnier

**Conception
graphique**
Lélia Withnell

Régie publicitaire
Louis Gohin
Ludivine Loncle
Jessica Périssé
Sonia Reyne

Rédaction
Guillaume Bouvy
Émilie Gillet
Ellen Guichard
Sylvie Lecherbonnier
Marie Luff
Alice Mariette

Crédits photos couverture : ©nik-macmillan

PROFESSION : PIGISTE REMERCIE SES PARTENAIRES

Audiens, la CFDT-Journalistes, le Club de la presse et de la communication de Normandie, CMB Santé, l'ESJ Pro, Ferrero France, l'ISCOM de Rouen, le Musée des Beaux-Arts de Rouen, Onde Porteuse, Producteurs locaux, RacontR, Response Source, Rouen Normandie Tourisme & Congrès, Samsa, Saveurs de Normandie, la SCAM, le SNJ-CGT, la fondation Varenne.



Découvrez Rouen de façon insolite !
Visite guidée, croisière, rallye...



Retrouvez-nous sur   
www.rouentourisme.com

Les droits
d'auteur
font vivre
celles et ceux
qui nous
racontent
le monde.

BRAQUE

MIRÓ CALDER NELSON

Varengeville, un atelier sur les falaises



MUSÉE DES BEAUX-ARTS
EXPOSITION ROUEN
5 avril · 2 septembre 2019